

Rencontre régionale des gardes et des agents du littoral

2 et 3 octobre 2019
Revellata

Éléments de compte-rendu

Introduction de la rencontre par Michel MURACCIOLE, Délégué de Rivages Corse.

↳ actualités de la délégation de Rivages Corse

Intervention de Bénédicte BENOIT-SISCO, Déléguée adjointe de Rivages Corse du Conservatoire du littoral

À télécharger ➤ [2019-Rencontre-Corse-Présentation Actualités Délégation Corse](#)

↳ actualités des gestionnaires

Présentation de la réorganisation des secteurs et de la mise en place de la direction des « Milieux Naturels » par Isabelle VESCOVALI, Directrice, Collectivité de Corse

↳ informations nationales en lien avec la garderie et informations sur les actions de la Direction de la Gestion Patrimoniale

Intervention de Julie ENJALBERT, Chargée de mission, référence garderie pour la Délégation de Rivages Corse du Conservatoire du littoral

La DGPat est chargée, en relation avec les délégations de rivages, du pilotage des dispositifs de gestion patrimoniale des sites du Conservatoire.

Elle s'assure que les sites répondent aux exigences fixées par la loi : maintien des équilibres écologiques, qualité paysagère et valorisation du patrimoine naturel et culturel, accessibilité et information du public. Elle est le garant de la qualité des relations conventionnelles avec les gestionnaires et les usagers.

La DGPat est constituée d'une part, en missions thématiques : « patrimoine bâti et culturel », « usages et accueil sur les sites » et « interface terre-mer » et d'autre part, en missions transversales : « coordination scientifique et patrimoine naturel », « gestion - évaluation » et « garderie »

Le terme de « garderie » désigne l'ensemble des agents employés à la gestion des terrains du Conservatoire du littoral et la mission du même nom vise à accompagner les agents, sans dépasser les prérogatives de leurs employeurs, sur des questions de professionnalisation : animation du réseau, reconnaissance des métiers, équipement, échange d'expérience...

La séquence d'actualités est là pour présenter cette mission et les travaux en cours et à venir pour les agents du littoral.

À télécharger ➤ [2019-Rencontre-Corse-Présentation DgPat](#)

↳ réglementation de la publicité sur site

Intervention de Eric THIBAUT, chargé des procédures environnementales, DDTM - Service soutien aux territoires

À télécharger ➤ [2019-Rencontre-Corse-Présentation Affichage publicitaire extérieur](#)

↳ historique d'acquisition de la presqu'île de la Revellata

Présentation par Bénédicte BENOIT-SISCO, Déléguée adjointe de Rivages Corse du Conservatoire du littoral

À télécharger ➤ [2019-Rencontre-Corse-Présentation historique d'acquisition de la Revellata](#)

↳ la Station de Recherche Océanographiques et sous-marines (STARESO)

Présentation par Pierre LEJEUNE, Directeur de la STARESO

À télécharger ➤ [2019-Rencontre-Corse-Présentation de la STARESO](#)

↳ ateliers

Atelier 1 La signalétique sur les terrains du Conservatoire du littoral

Animé par Michel DELAUGERRE chargé de mission pour le Cap Corse et chargé de communication de la Délégation Corse du Conservatoire du littoral, Michel MURACCIOLE, Délégué de Rivages Corse et Jean-Jacques FRESKO, L'Agence Nature.

La signalétique est un sujet complexe et subjectif. Cet atelier a pour objectif de reprendre les grands principes sur le rôle et la fonction de la signalétique en espace naturel, la philosophie du Conservatoire du littoral, sa charte graphique, la norme de pose, l'intégration paysagère.

Synthèse des travaux par Jean-Michel DIROSA, Directeur adjoint des "Milieux Naturels », Collectivité de Corse

Le cadre du Conservatoire

Il y a de bonnes raisons et de mauvaises raisons de placer de la signalétique sur le terrain... Il est indispensable en tout état de cause de se poser en amont les bonnes questions : un panneau pour quoi faire ? Pour dire quoi ?

Une bonne signalétique permet une vision d'ensemble d'un site, de son aménagement, de sa gestion, elle précise la toponymie du lieu.

Le panneau d'entrée de site porte différentes indications :

- sur le propriétaire ; sur le gestionnaire ;
- sur la protection du site ;
- sur d'éventuels labels parenthèse site Natura 2000, réserve naturelle de suspension) ;
- sur la réglementation ;
- il donne un message pédagogique complémentaire.



D'autres types de panneaux informent :

- avec une cartographie ou un schéma, sur le réseau de sentiers, sa position, les temps de marche, les difficultés...
- sur le patrimoine naturel et son fonctionnement ;
- sur le patrimoine bâti et culturel.

La signalétique de jalonnement permet :

- de s'assurer d'être sur le bon chemin ;
- de connaître les temps de parcours, la direction ; elle indique les toponymes.

Les mauvaises raisons d'implanter une signalétique :

- je veux montrer ;
- sans vision d'ensemble ;
- avec un aménagement mal conçu ;
- la signalétique peut alors contribuer à dénaturer le site, à gâcher le paysage.

Pour éviter cela, depuis 2010 le conservatoire du littoral s'est doté d'un guide des normes et d'une charte signalétique

La philosophie du conservatoire :

- rester dans la sobriété, la discrétion, la modernité ;
- transmettre les messages de respect des lieux et d'interdictions ;
- permettre d'identifier les gestionnaires et les partenaires ;
- en tenant compte de l'empreinte écologique (matériaux recyclable).

Plusieurs types de panneaux sont adaptés aux différents objectifs :

- R : réglementaire parenthèse qui précise les règlements européens, les obligations...);
- I : information ;
- D : directionnel.

Les pictogrammes utilisés sont normalisés.

Un guide d'implantation a été édité. Il comprend un plan de montage du support.

Le circuit des commandes fonctionne bien maintenant : deux commandes par an, l'une avant l'été, l'autre à l'automne.

- Échanges préalables avec le Conservatoire du littoral et des gestionnaires/gardes pour déterminer les panneaux adaptés aux besoins ;
- Tournée des sites pour préciser les types de panneaux et l'implantation nécessaire ;
- Limitation des stocks ;
- Bon à tirer après vérification : il n'y a quasiment pas d'erreur (il s'agit d'un marché national).

Concernant la gestion du suivi des panneaux commandés, il est convenu qu'il serait nécessaire de créer un outil de gestion : un fichier commun, partagé avec le gestionnaire et le conservatoire du littoral, à réactualiser deux fois par an..

Discussion :

- Il est rappelé que le Conservatoire du littoral finance cette signalétique ;
- harmonisation souhaitée avec les autres gestionnaires de sites (réserves naturelles..) ; -- on peut regretter que les pictogrammes soient différents (parcs nationaux, réserves naturelles...);
- le Conservatoire du littoral intègre dans ses panneaux les labels Natura 2000, arrêté de biotope, pour éviter la juxtaposition de nouveaux panneaux ;
- Il est rappelé que les panneaux avec la réglementation aident les gardes dans le cadre de leur mission de police ;
- Il est important de remplacer rapidement les panneaux dégradés ;
- sur le circuit de randonnée, échanges nécessaires avec le Conservatoire du littoral pour une meilleure ergonomie évitent un trop grand nombre de panneaux et le balisage.



Atelier 2 Connaître la fréquentation sur les sites

Animé par Olivier BONNENFANT, Chargé de mission « Information & Communication », Office de l'environnement de la Corse, et Julie ENJALBERT, Chargée de mission, référence garderie pour la Délégation de Rivages Corse du Conservatoire du littoral



Les sites du Conservatoire du littoral font l'objet d'une fréquentation parfois importante. Quels sont les outils de comptabilisation disponibles ? Comment traiter les données ? Quels facteurs prendre en compte dans cette analyse ? Quelle importance pour le travail d'équipe entre le garde (connaissance du site), le technicien (analyse) et le partenaire (intégration des données régionales).

Intervention de Stéphane LUQUET, INSEE Corse

Synthèse des travaux par Vanessa MAJORECK, Responsable Unité territoriale Cismonte, service des Espaces littoraux et terrestres, Collectivité de Corse, Stéphane CINAFAANI, Garde Gestionnaire, Syndicat Elisa et Olivier BONNENFANT, Chargé de mission « Information & Communication », Office de l'environnement de la Corse

A partir de ces éléments, une méthode adaptée doit être mise en place sur le terrain (comptage manuel, automatisé, nombre d'entrées payantes, nombre de véhicules...) puis analysée pour répondre à la problématique retenue.

Généralement, cette étude ne peut être uniquement quantitative, elle doit être accompagnée d'éléments qualitatifs, comparatifs, complémentaires, pour affiner l'analyse.

Présentation sur l'analyse du suivi de la fréquentation dans l'extrême sud à l'aide de systèmes de comptage automatique piétons et véhicules (Olivier Bonnenfant)

L'OEC gère 4 000 ha répartis en 16 sites. 5 d'entre eux font l'objet d'un suivi de fréquentation par l'utilisation de systèmes de comptage automatique. Trois types de systèmes sont utilisés : par dalle, par pyro et par détection magnétique (comptage des voitures sur le site de A Testa).

Trois étapes primordiales sont à suivre pour assurer un bon suivi :

1. Le lieu d'installation de ces systèmes. En effet, l'implantation de ces systèmes va dépendre de la problématique à étudier : fréquentation d'un site, d'un sentier... Il est impératif d'étudier ensemble (agents de terrain, agent chargé de l'analyse, partenaire...) les lieux d'installation.
2. Le relevé régulier du système de comptage : ces appareils ne sont pas parfaits, ils peuvent subir des dysfonctionnements, la donnée enregistrée peut être « erronée » (passage répété de la faune sauvage la nuit...). Il est donc important de relever régulièrement ces systèmes (1 fois par trimestre) et de « nettoyer » la donnée récupérée en utilisant les fonctionnalités de la plateforme Ecovisio.
3. Enfin, l'analyse des données : la plateforme Ecovisio propose des représentations rapides et schématiques des données (histogrammes, courbes, etc...) à différentes échelles (Hebdomadaire, mensuelle, annuelle...) mais si l'on souhaite réaliser une analyse plus fine il est nécessaire d'exporter la donnée et de créer sa propre base de donnée sous Excel. Il est intéressant, pour une meilleure lecture, de replacer ces éléments dans un contexte régional : les données de fréquentation insulaire (données INSEE, Offices de Tourisme...) et les données météorologiques (données météo France).

Exemple 1 : L'analyse du site de Campu Rumanilu

Les trois principales entrées du site sont équipées d'un système de comptage, permettant d'estimer la fréquentation annuelle (autour de 200 000 visiteurs). La répartition mensuelle des visiteurs est étudiée. Deux seuils ont permis de définir 3 périodes de fréquentation : basse, moyenne, haute. Le choix des seuils s'est fait de manière empirique. Un étalement de la saison est ainsi visible sur les histogrammes interannuels de fréquentation mensuelle, chose qui n'était pas lisible sans cette mise en forme.

Exemple 2 : L'analyse du site de Fazzio - Madoneta

Ici la problématique était de pouvoir différencier la fréquentation du sentier et du site à proprement parler. Sur ce site, une portion de sentier permet l'accès à une plage très fréquentée en période estivale, il était important de vérifier ici que la fréquentation importante de ce site n'était pas uniquement liée la fréquentation balnéaire mais bien à la fréquentation de « randonneurs ». Pour cela on étudie le nombre de passage sur 2 ecocompteurs placés aux deux entrées du site que l'on divise par 2 pour obtenir la fréquentation du site. Et on étudie séparément le nombre de passage de l'ecocompteur placé au milieu du sentier qui représente la fréquentation du sentier.

La comparaison de ces analyses montre une fréquentation quasi similaire entre le site et le sentier pour les mois d'octobre à juin, l'écart étant plus marqué de juillet à septembre. Annuellement, 22 600 personnes fréquentent le site et 18 400 parcourent le sentier, soit environ 4/5 des visiteurs.

Exemple 3 : L'analyse du site de Bruzzi

Le site de Bruzzi est équipé d'un unique système de comptage à l'entrée du site. Fréquenté par plus de 22 000 visiteurs en 2018, il connaît une croissance exponentielle de sa fréquentation depuis 2014. La représentation internannuelle de la fréquentation mensuelle avec les 3 périodes de fréquentation basse, moyenne, haute montre une augmentation de la période de forte fréquentation et de la fréquentation mensuelle. La stabilisation de la fréquentation entre 2017 et 2018 interroge sur un éventuel seuil atteint, notamment en raison de la limitation du nombre de places de stationnement disponibles à proximité. L'analyse des moyennes journalières de fréquentation par trimestre permet une lecture quantitative des variations de fréquentation. Ainsi, il apparaît que l'année 2018 se différencie de l'année précédente par une fréquentation au 2e trimestre exceptionnelle et une fréquentation au 3e trimestre en retrait par rapport à l'année 2017. Ainsi, il apparaît que la fréquentation du site n'est pas limitée par le nombre de places dans les aires de stationnement.

Intervention de Stéphane LUQUET (INSEE Corse)

L'Insee n'était pas au courant que ce type de suivi existait sur les terrains du Conservatoire et félicite le travail présenté. Habituellement les analyses sont plutôt des statistiques (estimation à partir d'échantillon) or les analyses présentées ici sont de l'ordre du recensement (dénombre l'intégralité du passage) c'est une analyse fine.

Il rappelle que dans les missions de l'Insee il existe la possibilité d'établir des partenariats afin qu'ils apportent un appui technique sur la méthodologie d'une étude (construction de la méthode de suivi en fonction du besoin) ainsi que sur l'analyse des données récoltées. L'Insee pourrait par exemple travailler sur l'estimation du nombre de visiteur d'un site à partir des données issues du comptage automatique des véhicules (ex : site de la testa).



Il précise également que l'Insee est capable d'établir des tendances, de retravailler statistiquement les données des années où les éco compteurs ont subi un dysfonctionnement, nous ne serions pas obligés de les retirer définitivement de nos analyses comme évoqué lors de la présentation.

Enfin, il ajoute que la prise en compte des données produites par l'observatoire des transports de la Corse (www.ortc.info) dans les éléments de contexte régional pourrait être intéressante.

Présentation de l'analyse des données issues de l'application sportive « Strava » (O.Bonnenfant)

Application mobile utilisée pour enregistrer des activités sportives via GPS, 3 catégories : course à pied, cyclisme et sports nautiques. Strava publie une carte publique des activités enregistrées (sous forme de carte de chaleur les deux années précédentes). Dans le cadre de cette analyse, l'objectif n'est pas d'estimer une donnée quantitative, mais elle permet d'obtenir une connaissance sur les pratiques, les usages sur les sites. Elle permet également d'identifier des problématiques de gestion, ex : utilisation de sentier « sauvage », ou découverte d'un sentier fréquenté sur un site pas encore aménagé, etc.

Ainsi, malgré les limites d'analyse des données de cette application, elle apporte des informations importantes pour la compréhension et la gestion des sites.

Conclusion

Ainsi, on retiendra que pour toute analyse il faut :

- Se poser les bonnes questions : que voulons-nous savoir ? Dans quel but ?
- Envisager les différents outils de comptage adaptés : fiches de suivi, ecompteur, ticket d'entrée, nombre de véhicules...
- Etudier la méthode en concertation : agent de terrain pour la connaissance du site, technicien pour la méthode, partenaires pour des informations complémentaires, voir se faire aider par des spécialistes (INSEE)
- Coupler si nécessaire avec des techniques de suivis qualitatifs : sondage, application....
- L'analyse doit être partagée afin d'améliorer les conclusions (agent de terrain, technicien, partenaire, spécialiste) et repositionnée dans le contexte régional

En conclusion, une étude de fréquentation de site n'est pas un objectif final, mais une dynamique de comptage et de partage de données visant à maintenir une dynamique de réflexion, et de marche en avant visant l'intérêt des sites.

Atelier 3 Récolte et cueillette de végétaux sur les terrains du Conservatoire du littoral

Animé par Bénédicte BENOIT-SISCO, Déléguée adjointe de Rivages Corse du Conservatoire du littoral

Les sites du Conservatoire du littoral sont l'objet d'usages de récolte de plantes, notamment aromatiques et médicinales. L'objectif de cet atelier est de rappeler la réglementation en vigueur, la méthode d'autorisation mise en place sur les terrains du conservatoire du littoral, le rôle des agents dans cette procédure. Comment mieux gérer ce sujet en terme de réglementation, gestion des infractions ? Comment mieux connaître cette filière ?

Intervention de Noëlle IROLA, Distillatrice, GAEC Astratella et Eric GUYON, Responsable Biodiversité à la DDTM Haute-Corse,

Synthèse des travaux par Marie-Laurore POZZO DI BORGI, Responsable de la gestion des terrains du Conservatoire du littoral, service "Espaces Protégés", Office de l'environnement de la Corse et Cyril CROS, Chef de secteur Plaine Orientale, service des espaces littoraux et terrestres, Collectivité de Corse



Dans les années 2000, la demande était faible. Des autorisations annuelles de récolte ont ainsi été délivrées pour 4 espèces intéressantes les distillateurs (lavande, myrte, romarin, immortelle). Au fil du temps, l'intérêt pour les huiles essentielles a augmenté et le nombre de distillateurs aussi. En 2010, le Conservatoire du littoral a souhaité formaliser les récoltes des professionnels. Par souci de transparence, un appel à candidature a été publié dans les médias locaux.

Aujourd'hui, l'activité liée aux huiles essentielles se développe, augmentant ainsi la pression sur la flore sauvage tant en volume récolté qu'en nombre d'espèces concernées. Une des plantes insulaires les plus recherchées est l'Immortelle d'Italie (*Helichrysum italicum*). Cet intérêt croissant pour cette espèce est notamment dû à la fabrication en grandes quantités d'huiles essentielles pour l'entreprise L'Occitane. Leur demande étant trop importante par rapport à la ressource en milieu naturel, les agriculteurs ont donc été incités à réaliser des cultures d'Immortelle. De ce fait, la pression sur cette espèce à l'état sauvage a

globalement diminué, même si les infractions se sont poursuivies dans certaines microrégions comme la Balagne. Jusqu'à présent aucune mise en culture de plantes aromatiques n'a été réalisée sur le domaine du Conservatoire du littoral.



Actuellement, le Conservatoire du littoral envisage d'établir avec les exploitants des conventions pluriannuelles soumises à redevance. Cependant, il est très difficile de calculer une redevance pour ce type d'exploitation (calcul à l'hectare, poids... ?). Il pourrait être envisagé de demander aux exploitants des compensations écologiques encadrées. Ils pourraient, par exemple, faire des travaux d'élimination de plantes invasives, proposer des heures de formation relative à la taille des plantes aux gestionnaires des terrains du Conservatoire du littoral...

Durant l'atelier, la notion de « bonnes pratiques » a ainsi été abordée à plusieurs reprises. Certains récoltants n'ont peut-être pas les bonnes manières de travailler (période, hauteur de coupe, quantité récoltée sur un espace donné...), mais les gardes n'ont pas forcément les connaissances pour évaluer la qualité du travail des exploitants. Des échanges entre professionnels, gestionnaires et propriétaire semblent indispensables pour accompagner au mieux cette activité.

Une seconde intervention réalisée par Eric Guyon, Responsable Biodiversité à la DDTM Haute-Corse, rappelle la réglementation existante depuis 2008/2009 pour 3 espèces : Immortelle d'Italie, Criste marine et Euphorbe épineuse (*Helichrysum italicum*, *Crithmum maritimum* et *Euphorbia spinosa*).

L'infraction pour la cueillette illégale de ces plantes sauvages est considérée comme une infraction de 4e classe, dont l'amende s'élève à 135€. Au vu de certaines infractions, cette sanction n'est pas assez dissuasive. Dans certains cas, il est possible de la cumuler avec d'autres sanctions plus lourdes, comme celle prévue pour la circulation d'un véhicule dans un espace naturel (5e classe).

A la fin de cette intervention l'accent a été mis sur le fait que la réactivité des gens de terrain était primordiale. Les gardes du littoral ne peuvent à eux-seuls empêcher les coupes illégales, notamment les week-ends et en dehors de leurs heures de travail. Tous les acteurs des territoires, élus communaux, gendarmes... doivent se sentir concernés. Encore une fois, des échanges entre l'ensemble des acteurs s'avèrent indispensables.

↳ visite du site de la Revellata

Intervention de Bénédicte BENOIT-SISCO, Déléguée adjointe de Rivages Corse, Stéphanie MARCHETTI chargée de mission Balagne du Conservatoire du littoral et Virginie PAOLACCI, Chef d'équipe Balagne, service des espaces littoraux et terrestres, Collectivité de Corse



La pointe de la Revellata, promontoire rocheux qui s'avance en mer sur 2,5 km de longueur, préfigure la très belle côte sauvage qui s'étend au sud de Calvi.

Par son ampleur, son caractère sauvage, ses falaises spectaculaires et le contraste qu'elle forme avec les hautes montagnes qui dominent la plaine de Calvi, elle représente un élément unique du paysage balanin.





De l'anse de Recisa à la Punta Vaccaghja, la presqu'île présente un relief marqué et une côte rocheuse très découpée : la façade ouest offre des falaises à pic d'une centaine de mètres de hauteur alors que la façade orientale s'incline plus doucement vers la mer. Elle est reliée à la RD81b par une piste qui serpente en contre-bas et sur laquelle vient s'accrocher tout un réseau de pistes connexes sillonnant la presqu'île du nord au sud.

Les premières phases de travaux menées par le Conservatoire du littoral en 2018 et 2019 tendent à redonner à la presqu'île un paysage plus sauvage et naturel en effaçant les stigmates d'une occupation humaine souvent anarchique.

